INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
initiatives
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Le magazine de l'information municipale

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°15 | décembre 2011

Bouillargues en Costières

Accents sur...

sommaire

3 ÉDITORIAL

4 - 7 TRAVAUX DU CONSEIL

8 - 9 EAU ET ASSAINISSEMENT

10 - 11 URBANISME

12 - 17 JEUNESSE

18 - 19 COMITÉ SOCIO CULTUREL

21 - 25 BRÈVES

26 - 29 AÎNÉS

31 AGENDA

32 - 33 ANIMATIONS LOCALES

34 - 39 SPORTS ET LOISIRS

LE TAG

MODE D'EMPLOI

Bouill@rgues

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

INFOS ASSOS

PERMANENCE POUR LES ASSOCIATIONS

Concernant les réservations de salles ou autre, une permanence est assurée par Mme Potavin le mercredi matin uniquement. Les réservations peuvent être effectuées par téléphone : 04 66 20 67 48 (le mercredi matin) ou sur le site "sallesmunicipales.fp@laposte.net"

TÉLÉTHON

Grâce à l'investissement de certaines associations et de la municipalité, la recette du Téléthon s'élève à 2200€.

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 17h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie.bouillargues@wanadoo.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr

PEFC

Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Françoise Lacassagne
Comité de rédaction :
Mmes Garnier, Cheiron et Lambertin
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations

Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

DES CHIFFRES ET DES FAITS

MAURICE GAILLARD,
MAIRE DE BOUILLARGUES

(Édito)

"Chaque euro emprunté l'a été pour aménager notre village ou investir dans des équipements publics. Par ailleurs, il n'y a plus aucun emprunt "toxique" dans notre portefeuille..."

"Notre position ferme et déterminée devant la commission d'attribution des logements sociaux nous a permis d'octroyer 20 logements sur 21 à des familles bouillarguaises..."

Chères Bouillarguaises
Chers Bouillarguais,
Parce que les faits sont têtus et que les chiffres ne mentent pas, j'ai souhaité en cette période de crise économique majeure faire le point sur les ressources de notre commune.
Au fil des numéros de notre magazine, mon adjoint aux finances vous a régulièrement entretenu de l'état de nos finances et de leur évolution. Actuellement il est beaucoup question de la "règle d'or", celle qui interdirait à l'État de présenter un budget en déficit et d'emprunter pour boucler ses fins de mois. Pour la France, comme pour beaucoup d'autres pays, ce n'est qu'un projet en discussion. Pour nos collectivités locales, c'est un fait inscrit dans la loi française depuis près de trente ans et c'est pour cela que nous sommes vertueux... Chaque euro emprunté l'a été pour aménager notre village ou investir dans des équipements publics. Par ailleurs, il n'y a plus aucun emprunt "toxique" dans notre portefeuille, car nous avons fait le choix de les renégocier dès notre arrivée à la mairie, sur la base d'emprunts à taux fixes ou "capés". Certaines communes, y compris de grandes villes, voient le montant des intérêts exploser pour avoir choisi des prêts avec des montages sophistiqués. Enfin, même à leur niveau actuel, le montant total de nos emprunts est parfaitement en ligne avec nos capacités de remboursement. **Nous avons les moyens de notre dette** et cette affirmation se confirme dans les statistiques avec un endettement par habitant nettement inférieur à la moyenne nationale.
Dans cette période difficile, j'ai conclu au mois d'avril avec la Caisse sociale de Développement, le Crédit municipal et la Caisse de Dépôts et Consignations, **une convention sur le micro-crédit**. Ce mécanisme permet à des administrés aux revenus modestes ou défavorisés d'obtenir des prêts bonifiés afin de faire face à des difficultés ponctuelles. Un prêt d'un montant maximum de 3000€ (dont une participation de la mairie), sur une période de 6 à 36 mois, peut être consenti. Le CCAS de la commune est à votre disposition pour toute information.
En ce début d'année, le bailleur social SEMIGA, met à disposition de ses locataires une nouvelle résidence dans la rue des Anciennes Écoles. Notre position ferme et déterminée devant la commission d'attribution des logements nous a permis d'octroyer **20 logements sur 21 à des familles bouillarguaises** qui vivront ainsi dans leur environnement familial et social.
Concernant les travaux : ceux de la rue de la Fontaine suivent leur cours avec un minimum de contraintes pour les riverains et les passants ; pour la Maison des associations du parc Blachère et le centre aéré, quelques jours de retard ont été pris en raison de nouvelles contraintes administratives (études antisismiques), mais les entreprises ont commencé à travailler sur la partie des bâtiments préfabriqués qu'il fallait détruire.
Pour conclure, je vous rappelle la disponibilité et le travail important de nos agents municipaux. Leur mission est effectuée à la satisfaction de tous et je tiens à les en remercier.
Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente, avec mon conseil municipal, nos meilleurs voeux de santé et de bonheur.■

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2011

SEMIGA : avenant au contrat VEFA

Par délibération en date du 2 juillet 2009, le conseil municipal avait approuvé la signature d'un contrat en VEFA (Vente En l'État Futur d'Achèvement) de locaux situés au sein du bâtiment en cours de construction par la SEMIGA, d'une superficie de 200 m². L'étude réalisée sur le parc Blachère a permis de démontrer que la superficie existante ainsi que l'agrandissement prévu permettrait d'accueillir la plupart des associations locales. Bien que des locaux soient toujours nécessaires pour permettre le développement des activités sur la commune, il apparaît que cette salle achetée en VEFA ne sera peut-être pas optimisée au maximum et qu'il serait judicieux de la revendre. Un avenant au contrat VEFA signé avec la SEMIGA afin de ramener le prix d'acquisition du local à 320 259.04€ est approuvé à l'unanimité.

I.R.L.

Comme chaque année, le montant de l'indemnité représentative de logement est fixé par le préfet après consultation du conseil départemental de l'Éducation nationale puis des conseils municipaux des communes du département.
Le logement des instituteurs ou à défaut, l'indemnité représentative de logement, constitue une dépense obligatoire pour les communes. Depuis 1983, l'Etat compense aux communes cette charge au moyen d'une dotation spéciale pour le logement des instituteurs (DSI). Son montant a été fixé à 2808€ pour 2010. La commune de Bouillargues, qui loge un instituteur, a donc perçu ce montant sur le budget 2011. L'Indemnité Représentative de Logement (IRL) est versée par le centre national de la fonction publique territoriale à tout instituteur non logé par la commune, plafonnée toutefois au montant de la DSI, soit 2808€. Or, la préfecture du Gard propose de maintenir le taux de base de l'IRL à 2473€. Le conseil municipal

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE :
SAMU.....15
SAMU SOCIAL (hébergement d'urgence)...115
GENDARMERIE.....17
Gendarmerie de Bouillargues :
Tél. **04 66 20 12 36**
ENFANCE EN DANGER.....119
POMPIERS.....18
Numéro tous types d'urgences.....112

NÎMES MÉTROPOLE
Service de l'eau et assainissement :
Tél. 04 66 02 55 71 / 82

EAU POTABLE
SAUR :
Tél. 04 30 62 10 01
SADE Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46
n° VERT : 0811 900 50

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES
Tél. 04 66 02 54 54

DÉCHETTERIE
Tél. 04 66 20 59 67
Fermé le lundi
Horaires d'été :
du 1er juillet au 31 août
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Horaires d'hiver :
du 1er septembre au 30 juin :
de 8h à 12h et de 14h à 17h.

LA POSTE
Tél. 04 66 20 81 98
fax. 04 66 20 82 01

CRÉDIT AGRICOLE DU GARD
Place de la Madone :
Tél. 08 92 89 30 50

CAISSE D'ÉPARGNE
Route de Nîmes :
Tél. 04 66 20 79 10

GROUPAMA BANQUE
25, Grand'rue :
Tél. 04 66 20 73 73

CRÈCHE «LES OISILLONS»
Parking de la Pompe :
Tél. 04 66 01 39 50

AÉROPORT NÎMES/ARLES/CAMARGUE
Tél. 04 66 70 49 49

GARE SNCF
Tél. 04 66 70 40 40

TCN
Tél. 08 20 22 30 30

approuve à l'unanimité ce taux de base (éventuellement majoré de 25%).

Tableau des effectifs

Des agents peuvent prétendre à des changements de grade par voie de promotion. Le tableau des effectifs a donc été modifié au 1er septembre 2011 avec 2 agents de maîtrise; au niveau administratif un adjoint principal et 2 adjoints de 1ère classe ainsi que 9 adjoints de 2e classe, 2 rédacteurs.

Avenant à la convention signée avec la chambre dagriculture

Au cours de la séance du 23 juin dernier, le conseil municipal avait approuvé la signature d'une convention avec la chambre d'agriculture du Gard pour l'organisation de quatre marchés de producteurs de pays. Le dernier marché ayant été annulé, un avenant à la convention initiale afin de ramener le montant de 1250€ à 1100€ HT est approuvé à l'unanimité.

Taxe sur la consommation finale d´électricité (TCFE)

Cette loi qui vient remplacer l'actuelle taxe locale sur l'électricité (TLE) prévoit, en l'absence de délibération des communes, de reconduire le taux actuel qui varie de 0 à 8 selon les collectivités. Pour Bouillargues, ce taux est de longue date fixé à 8. Pour 2012, un arrêté ministériel prévoit de porter le coefficient maximum à 8.12% de l'assiette (30% de l'abonnement et de la consommation). Le conseil municipal approuve à l'unanimité d'actualiser ce coefficient à compter du 1er janvier 2012 à 8.12.

Convention CYBERBASE 2011

La Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole (MDE) est une association dont la vocation est de coordonner les politiques de l'emploi et de l'insertion, en impulsant une mobilisation collective et une stratégie concertée et en mettant en cohérence les actions de chacun. Déjà liée à la commune et à son Point Emploi par convention, la Maison de l'Emploi a signé une convention cadre formalisant les relations entre les deux partenaires afin de faire du Point Emploi un "point relais" où a été implanté "l'espace Cyberbase emploi". Le conseil muncipal approuve à l'unanimité de signer une nouvelle convention pour trois ans.

Désignation de la SCP BORE pour défendre les intérêts de la commune

Dans l'affaire opposant la commune à Mme Colle la désignation de la SCP BORE est approuvée par 23 voix et 3 abstentions (MM Raffin-Martin-Mme Chabaud).

Demande d'aides financières auprès du conseil général et du conseil régional pour l'organisation du Salon du livre.

Ce Salon est prévu les 31 mars et 1er avril 2012, au foyer socio-culturel la Bergerie. Il a pour thème "l'Histoire, la romanité" et proposera des conférences et des lectures sur le thème des Romains et l'empreinte qu'ils ont laissée dans la région. Réalisé en partenariat avec le comité socio-culturel, le centre national du livre, la direction culture en liberté du conseil régional et le conseil général, il sera parrainé par l'écrivain Jean-Claude Carrière et l'architecte-archéologue Jean-Claude Golvin.

Le projet de budget pour l'organisation de cette manifestation s'élève à huit mille euros de dépenses, 50% seront financés par des subventions.

Compte tenu des dates limites pour déposer les demandes d'aides financières, le conseil municipal approuve dès ce jour par 25 voix pour et 1 abstention (M. Martin) le plan de financement de cette opération et autorise Monsieur le maire à solliciter les aides financières auprès du conseil général et du conseil régional.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site Internet officiel de la mairie

Désignation du délégué de la commune à lassemblée spéciale des actionnaires

L'objectif est d'améliorer la représentation des collectivités territoriales actionnaires de BRL.
Denis Calvié est élu à l'unanimité pour représenter la commune.

Taxe locale daménagement

La réforme de la fiscalité de l'aménagement adoptée fin 2010 prévoit entre autres dispositions, l'instauration de la taxe d'aménagement (TA) en remplacement de la TLE et le versement pour sous-densité (VSD) destiné à lutter contre l'étalement urbain et obliger les constructeurs à utiliser un maximum de surface. Le taux actuel de la T.L.E. sur Bouillargues est de 5%. Afin de maintenir les recettes communales et intercommunales, le conseil municipal a decidé à l'unanimité de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 5%.

Modulation du tarif daccueil dans les écoles publiques

Les tarifs modulés de l'heure d'accueil sont approuvés à l'unanimité selon les modalités suivantes :

⇨ QF > 75% SMIC à 1.10€,
⇨ QF < 75% SMIC à 1€,
⇨ pour les bénéficiaires du RSA à 0.90€.

Pour information : Décisions prises en application de larticle L2122-22 du CGCT

- Convention avec l'association AREN'ART "le moulin à l'huile" pour l'organisation d'un spectacle ciné-concert dans le cadre de la politique culturelle de la commune.
- Signature d'un marché de prestation intellectuelles avec la société APAVE pour un montant de 5 850€ HT pour une mission de contrôle technique des travaux de construction d'un centre de loisirs, signature d'un marché de prestations intellectuelles avec la société SPS SUD EST, pour une mission de coordonnateur pour les travaux de construction du parc Blachère et du centre de loisirs.
- Signature d'un marché de travaux avec la société EIFFAGE TP Méditerranée Gard Vaucluse pour des travaux d'aménagement sécuritaire environnemental rue de la Fontaine, rue de la Source et rue des Cardonniers.
- Signature d'un marché de travaux avec l'entreprise SPIE SUD OUEST, pour des travaux d'aménagement de la rue de la Fontaine, rue de la Source et rue des Cardonniers.
- Signature d'une convention de mise à disposition des locaux sis aux anciennes écoles auprès de l'association PAI pour l'été 2011.
- Signature d'un contrat d'assurance responsabilité civile avec la société Générali Assurances, pour l'organisation du spectacle Carmina Burana, pour un montant de 298€.
- Signature d'un marché de services avec la SARL Sommatech pour la maintenance des chaufferies et productions EDF gaz dans les bâtiments municipaux, pour un montant hors taxes de 5 476.32€.
- Signature d'un marché de services avec la société BREV'ECO, pour des travaux de nettoyage de la vitrerie et des stores des écoles primaire et maternelle et des restaurants scolaires.
- Signature d'une convention de mise à disposition de la salle de danse sise rue des Ecoles à Bouillargues, auprès de l'association Gym 160 pour l'année scolaire 2011/2012.
- Signature d'un marché de travaux avec la SARL Miroiterie Gardoise pour des travaux de remplacement et rénovation de menuiseries au groupe scolaire Marcel Pagnol.
- Signature d'un marché de travaux avec la SN Volpillière, sise Zlles Aiguillons, chemin du Berger à Bouillargues, pour des travaux de rénovation complète de la toiture des vestiaires du stade, pour un montant hors taxes de 24 745€.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site Internet officiel de la mairie

Les emprunts toxiques à Bouillargues

Le Midi-Libre a publié le 22 septembre dernier un article au titre évocateur : *"Des emprunts toxiques qui vont empoisonner la vie des élus"*. Et au sous-titre non moins explicite : *"Les prêts consentis par Dexia ont mis en danger les finances de 5500 collectivités locales et établissements publics"*.
Était joint un tableau, dans lequel figurait notre ville de Bouillargues, pour un montant en pourcentage de surcoût lié aux emprunts structurés distribués par Dexia dans le midi de 7,24% pour des prêts consentis entre 1995 et 2009. Ce tableau ayant inquiété nombre de Bouillarguais, soucieux de l'état des finances locales, il nous a paru indispensable de les éclairer sur le sujet.

L'état de la dette au 1er janvier 2008 : présence d'un emprunt toxique

Après avoir été élus en mars 2008, nous nous sommes évidemment préoccupés de l'état de la dette. Hormis son montant élevé (plus de 1200€ par habitant), y figurait un emprunt toxique réalisé auprès de Dexia, et représentant environ 20% de la dette au 1er janvier 2008. Il s'agissait du prêt souscrit en août 2001 pour un montant de 1 411 885,28€ et d'une durée de 8 ans (dernière échéance le 1er août 2015). Ce prêt était destiné à refinancer 4 prêts antérieurs de Dexia, pour étaler la dette et réduire l'encours à court terme (opération classique d'habillage de la dette).

Caractéristiques du prêt structuré Dexia et conséquences

Le risque de cet emprunt résidait dans la variabilité du taux d'intérêt. Pour faire simple, le montant du taux d'intérêt est lié à la variation d'un indice financier : l'Euribor à12 mois.

⇨ Si sur une période donnée le taux de l'Euribor12mois est inférieur ou égal à 5%, le taux d'intérêt appliqué au décompte des intérêts est égal à 4,32%.

⇨ Dans le cas contraire, on applique un taux d'intérêt égal à l'Eurobor12mois majoré de 0,10%.

Or l'Euribor12mois n'a pas de plafond, et dans le passé il a souvent dépassé le niveau des 5%. C'est ce qui s'est passé, notamment en août 2008, où du fait du dépassement des 5% à 5,418%, nous avons dû payer un surcoût de 15 571,36€, l'annuité échue s'élevant à 71 721,85€ au lieu de 56 150,49€.

Vous constaterez que l'effet de levier est très puissant, un simple dépassement de 0,418% entraînant un surcoût de 15 571€ soit + 27,7%. Imaginez ce qui pourrait se passer si l'Euribor12mois atteignait les 7 ou 8% ?

Le risque est énorme !

Notre action pour effacer ce risque

Il était évident dès 2008 qu'il fallait sortir la commune de ce risque majeur. Nous avons immédiatement entrepris une démarche auprès de Dexia.

Mais comme tout prêt bancaire consenti à des collectivités, les conditions qui régissent la sortie ou la renégociation des contrats sont tellement bien ficelées, que Dexia a longtemps opposé une fin de non-recevoir à nos demandes (au moyen de solutions encore plus coûteuses). Ce n'est que très récemment, que profitant d'une nouvelle équipe régionale plus coopérative, nous avons pu, "enfin" transformer ce prêt toxique en un prêt classique à taux fixe, sans le moindre euro de pénalité pour la commune.

Le nouveau prêt a été conclu le 21 juin 2011, pour un montant de 728 505,99€, correspondant au solde de l'encours sur le prêt initial. D'une durée de 4 ans, il bénéficie d'un taux d'intérêt fixe de 2,44%.

Notre philosophie

Faire des emprunts à taux variables non capés*, c'est jouer au casino !

Il nous paraît inconcevable que des Elus Locaux aient pris ce genre de risque, et la banque Dexia est bien mauvaise conseillère.

Gérer les finances publiques, c'est comme gérer ses finances personnelles, et nous avons opté pour une gestion "en bon père de famille", en n'empruntant qu'à taux fixe, et en veillant à ce que les dépenses soient inférieures ou égales aux recettes…

Roger Séguéla
Adjoint aux finances

*Capé : prêt bénéficiant d'un taux plafonné, indépassable

Nimes métropole et la gestion
ce qui va changer...

Depuis 1970

BRL et Bouillargues : des liens historiques

Petit rappel

Les liens entre la compagnie nationale d'Aménagement de la région du Bas Rhône Languedoc (aujourd'hui le groupe BRL) et Bouillargues ont toujours été très étroits. Deux des ancien MM. André Dupuis et Pietri, ont participé, aux côtés de Philippe Lamour à son développement. Depuis 50 ans de très nombreux salariés du groupe se sont installés dans notre commune. Avant d'évoquer la distribution d'eau potable, certains anciens se souviendront que BRL a initié, des aménagements qui ont marqué notre territoire : le remembrement de terres agricoles dans la première moitié des années 60, mais aussi la création de six lotissements, construits avant le début de la décennie suivante. De plus, l'eau brute (non potabilisée) distribuée par BRL permet l'arrosage de

nombreux espaces verts, publics ou privés, qui embellissent notre cadre de vie. Une opération pilote, engagée par les services municipaux et BRL Exploitation, a d'ailleurs permis d'économiser près de 30% de notre consommation communale, par un suivi optimisé de l'arrosage public.

L'alimentation en eau potable

En 1970, BRL met en service la station de traitement, avant même celle de Nîmes Ouest. Elle assure la potabilisation de l'eau prélevée dans le canal des Costières, pour satisfaire les besoins de Bouillargues, mais également de Garons et Manduel. Le contrat de délégation du service public est signé avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Plateau de Garons. Il a été transféré à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole fin 2001. Il prendra fin le 31 décembre 2011.

n de la ressource en eau :

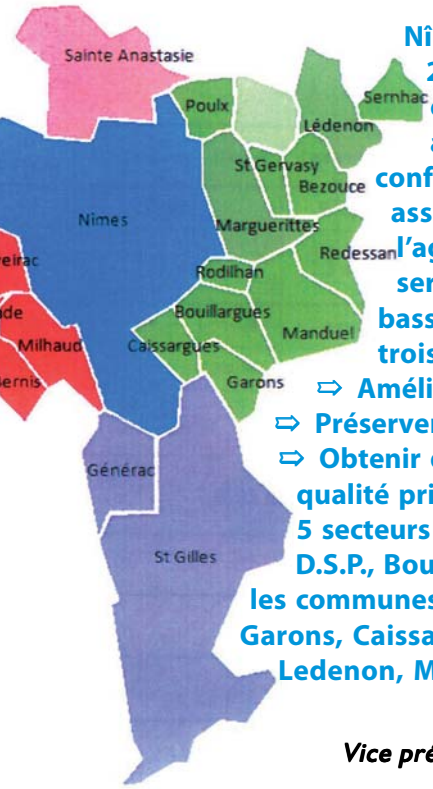

Nîmes Métropole a été créé le 31 décembre 2001 par arrêté préfectoral. Cet établissement public est composé aujourd'hui de 27 communes et s'est vue confier notamment les compétences "eau et assainissement". La stratégie de l'agglomération est de mutualiser les services de manière cohérente avec les bassins de vie des usagers pour répondre à trois objectifs :

⇨ Améliorer le rendement des réseaux ;

⇨ Préserver la continuité du service public ;

⇨ Obtenir des gains d'échelles et le meilleur rapport qualité prix du service pour l'usager ;

5 secteurs ont été crée pour le lancement de la D.S.P., Bouillargues fait partie du secteur EST avec les communes de Bezouce, Saint Gervazy, Redessan, Garons, Caissargues, Manduel, Poulx, Sernhac, Ledenon, Marguerittes, Rodilhan.

Denis Calvié
1er adjoint au maire de Bouillargues
Vice président de Nîmes Métropole, délégué à l'eau brute

VEOLIA poursuit sa délégation du service assainissement

A partir du 1er janvier 2012

LA SAUR devient délégataire du service de l'eau

Les compétences de la SAUR

SAUR Sud-est, dont le siége de la direction régionale est basé à Nîmes, assure la gestion déléguée des services d'eau et d'assainissement pour les collectivités locales et les industriels implantés dans les quinze départements des régions Languedoc Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Le centre d'exploitation Gard-Lozère gère les secteurs Nîmes Garrigues et Rhodanien et ce n'est pas moins de 60 contrats, 110 000 clients, 220 collaborateurs ! Les principaux contrats gérés actuellement par la SAUR dans la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole sont notamment Nîmes et la zone est avec Sainte Anastasie, Marguerittes, Ledenon Bezouce, Caissargues, Saint Gervasy, Redessan, Poulx, Sernhac, Garons, Manduel. La communauté d'agglomération de Nîmes Métropole a décidé de confier à la société SAUR la gestion du service public d'eau potable de la commune de Bouillargues à compter du 1er janvier 2012.

SERVICE AUX ABONNÉS

A compter du 1er janvier 2012, pour toute question concernant votre abonnement ou votre alimentation en eau potable, vous pouvez nous joindre :

- **par téléphone** de 8h à 18h au 04 30 62 10 01 (du lundi au vendredi pour les relations clientèle) ou (24h/24h et 7j/7) au 0 810 813 103;
- **par internet** sur notre site www.saur.com;
- **à notre point d'accueil clientèle**, 71 avenue Jean Jaurès à Nîmes ouvert : du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h30 le vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h.

A chaque facturation une permanence d'une demi-journée sera tenue en mairie. Nous vous informons également que votre première facture vous parviendra en juillet 2012.

Développement durable : Bouillargues relève le défi !

Le développement durable est fréquemment défini comme : «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs».

Habitation

De nouveaux logements sociaux moins "énergivores"

Le projet des 21 logements sociaux initié par Marc Dupuis, fin 2008 et mené à terme par Maurice Gaillard en collaboration avec la SEMIGA, est à livrer dans la 1ère quinzaine du mois de janvier 2012.

Le bâtiment est composé de trois appartements T4, quatorze T3 et quatre T2. Tous sont lumineux et spacieux avec notamment un séjour avec une cuisine américaine, des chambres avec placards aménagés et une salle de bains avec baignoire ou douche italienne pour les logements destinés aux personnes à mobilité réduite, carrelés avec goût, sans oublier le chauffage avec sèche serviettes !
Le "développement durable" y trouve son application dans la conception du bâtiment (pas d'ouvertures au nord) et une production d'eau chaude par panneaux solaires conformément aux souhaits du maire Maurice Gaillard.
Ce bâtiment de belle facture devrait s'appeler "Le Clos des Arènes".

Commission d'attribution

La commission d'attribution des logements s'est tenue le 20 octobre 2011. Elle était constituée des représentants de la préfecture, du Conseil Général, de la SEMIGA, de Nîmes Métropole, ainsi que du maire de Bouillargues, assisté à titre consultatif de son adjointe. Pour chaque logement, au moins trois dossiers ont été proposés et étudiés individuellement.
Chacun des acteurs présents a fait ses propositions de candidatures. La mairie de Bouillargues, à elle seule, avait déjà 80 candidatures en attente.
Les 21 décisions ont été votées à la majorité, par les membres de la commission qui ont donné un rang de priorité à l'attribution de chaque logement, en fonction des situations familiales et financières des personnes, après que chacun ait plaidé avec conviction pour ses dossiers.
Il est évident que toutes les demandes ne pouvaient pas être satisfaites et nous le regrettons.
20 logements sur 21 ont été attribués en première position aux candidats de la mairie de Bouillargues.
Le 4 novembre 2011, les 21 candidats retenus ont été invités à visiter l'appartement témoin. Dans l'après-midi, le maire a visité l'appartement témoin et a eu le plaisir d'écouter les impressions des Bouillarguais retenus.
L'investissement dans la commission d'attribution du maire et de l'adjointe aux affaires sociales est un excellent résultat pour les familles qui avaient déposé leur dossier auprès du CCAS pour un logement social.

Marie-Pierre Tronc
Adjointe aux affaires socilales

Energie

Diagnostiquer pour mieux préserver : la thermographie aérienne

Chaque année du 1er au 7 avril a lieu la semaine nationale du développement durable. La mairie de Bouillargues y participe depuis deux ans en organisant des conférences ou des expositions. Cette année, une exposition du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) a été organisée sur le thème "Vivre et construire avec le climat en Languedoc Roussillon", avec des exemples de constructions adaptées à notre climat méditerranéen, suivie d'une conférence sur la thermographie aérienne. Devant le succès de cette conférence, la mairie a décidé de mettre en place des permanences le 1er vendredi de chaque mois au bureau Environnement (à côté de la police municipale). Ces permanences ont pour but de connaître la couleur énergétique de votre habitation. L'opération thermographie aérienne lancée en janvier 2010 par Nîmes Métropole et la ville de Nîmes a consisté à faire survoler et photographier par un aéronef, l'ensemble du territoire de l'Agglomération, afin de mesurer les flux d'énergie émis par rayonnement depuis les toitures. Chaque habitant des 27 communes de l'agglomération peut ainsi rencontrer un conseiller Info Énergie du CAUE du Gard afin de visualiser de manière très précise les déperditions thermiques de la toiture de son habitation. À noter que ce service est gratuit pour les habitants et que le conseiller est neutre et indépendant. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. L'interprétation des résultats vous permettra de bénéficier de conseils afin de réaliser des travaux d'isolation, pour votre confort et pour réduire le montant de votre facture énergétique. "La meilleure énergie est celle qu'on ne dépense pas...". Des prospectus explicatifs sont disponibles en mairie ainsi que divers documents sur le développement durable.

Marie-Laure Etève
Conseillère déléguée à l'environnement

Déchets

Des colonnes enterrées pour collecter le verre et les papiers

Précurseur et visionnaire, dans le cadre de sa politique environnementale et dans le but d'améliorer l'image du village, le maire de Bouillargues et son équipe ont décidé en 2011, de remplacer tous les Points d'Apport Volontaire (PAV) par des colonnes enterrées beaucoup plus esthétiques.
Sensibilisée depuis quelques années déjà par la nécessité du tri sélectif, la commune avait installé un grand nombre de PAV répartis dans une dizaine de sites du village pour la collecte du verre, des journaux et magazines, du textile.Ces PAV, au fil du temps, s'étaient considérablement dégradés. Certains étaient très sales, victimes de l'incivilité quotidienne et tagués à plusieurs reprises. Avec le temps, d'autres containers avaient été rajoutés, de différents modèles, offrant à la vue un ensemble peu homogène regrettable.La mairie a lancé une enquête qui a duré plus d'une année, afin d'étudier les différentes possibilités pour remplacer ces Points d'Apport Volontaire par des haies cache-containers ou des colonnes semi enterrées ou enterrées. C'est finalement ce dernier modèle qui a été choisi pour son côté pratique, son esthétisme et sa discrétion. La cuve complètement enterrée, dont seule la borne de remplissage dépasse du sol, d'une contenance plus importante que les précédents PAV, permet d'espacer les fréquences des collectes. Après quelques mois de travaux, ces bornes ont été mises à la disposition des bouillarguais.

L'atelier des mini-pouces

L'association «L'atelier des mini-pouces» créée par les assistantes maternelles agréées a ouvert ses portes le 20 septembre 2011 avec grand succès.

Des ateliers diversifiés

Nous pouvons enfin nous retrouver avec les enfants que nous accueillons tous les mardis de 9h à 11h à la Bergerie (sauf pendant les vacances scolaires). Les enfants sont ravis de se retrouver entre eux pour faire des activités (peinture, dessins, musique, puzzles, balles, jeux, etc.). Nous avons la chance d'avoir Denise Prost en qualité d'intervenante toutes les trois semaines, ses livres et ses histoires apportent des moments privilégiés aux enfants. Cet atelier nous permet aussi de partager nos compétences et de rompre notre isolement. Bouillargues compte 32 assistantes maternelles agréées et l'association a déjà 17 adhérentes, ce qui est très satisfaisant pour un début. Les indécises peuvent encore venir nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir. Elles peuvent aussi venir un mardi à l'atelier pour avoir un aperçu de nos activités, elles seront les bienvenues. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont donné du matériel de puériculture, des jouets et des livres. Grâce à vous, nous avons pu démarrer notre atelier sans trop de frais, car nos moyens sont limités.

Pour tout renseignement :
latelierdesmini-pouces@hotmail.fr ou
tél. 04 66 20 72 02
COMPOSITION DU BUREAU
Présidente : Patricia Carvalho
Vice-présidente : Carole Bernard
Secrétaire : Dominique Apolinar
Secrétaire adjointe : Martine Charlier
Trésorière : Anne-Marie Rey
Trésorière adjointe : Hassania Fares
Secrétaire adjointe : Sylvie Vancapel

CHEZ LES OISILLONS

Le gôut à tous les coups !

Comme chaque année à l'automne, la crèche des Oisillons a tenu à fêter la semaine du goût pour présenter aux enfants de nouvelles saveurs.

Un joli tour gastronome...

Le thème choisi pour cette année était la découverte des pays d'origines des différents membres de l'équipe. Les jeunes gastronomes ont brillamment relevé la gageure en terminant (presque toujours...) leurs assiettes voire même en réclamant bruyamment une portion supplémentaire ! Ils ont donc pu apprécier des mets venant de pays plus ou moins lointains, savourer des goûts parfois exotiques et exercer leur jeune talent de critique gastronome.

Le début de la semaine a été méditerranéen : le lundi a projeté les enfants **en Italie** avec une dégustation de tomates mozzarella, lasagnes et tiramisu à la framboise, le tout accompagné de gressini, petites baguettes de pain italien qui ont connu un franc succès. Mardi **l'Espagne** était à l'honneur. Chorizo doux en entrée suivi d'une paella, du fromage manchego et enfin du melon jaune. Succès également pour ces plats qui, en terre gardoise, semblent très familiers. Mercredi a vu le retour en **France** et plus particulièrement en Normandie : beurre demi-sel, tarte aux pommes et bien sûr camembert étaient de la partie. La fin de semaine a été marquée par 2 expéditions sur des terres méconnues du grand public : **le Laos et la Croatie**. Ainsi les enfants ont-ils pu déguster des nems et du riz sauté ainsi que de délicieuses pâtisseries au miel le jeudi et terminer la semaine avec les valeurs sûres de la gastronomie croate : kulen (sorte de salami) en entrée suivi de poisson puis du traditionnel strukli, gâteau au fromage et à la pomme.

En résumé une semaine de découvertes culinaires pour de jeunes enfants grâce à des plats adaptés à leur jeune âge et à la mobilisation d'une équipe motivée par l'idée de faire partager les saveurs de leur enfance.

Séverine Mary

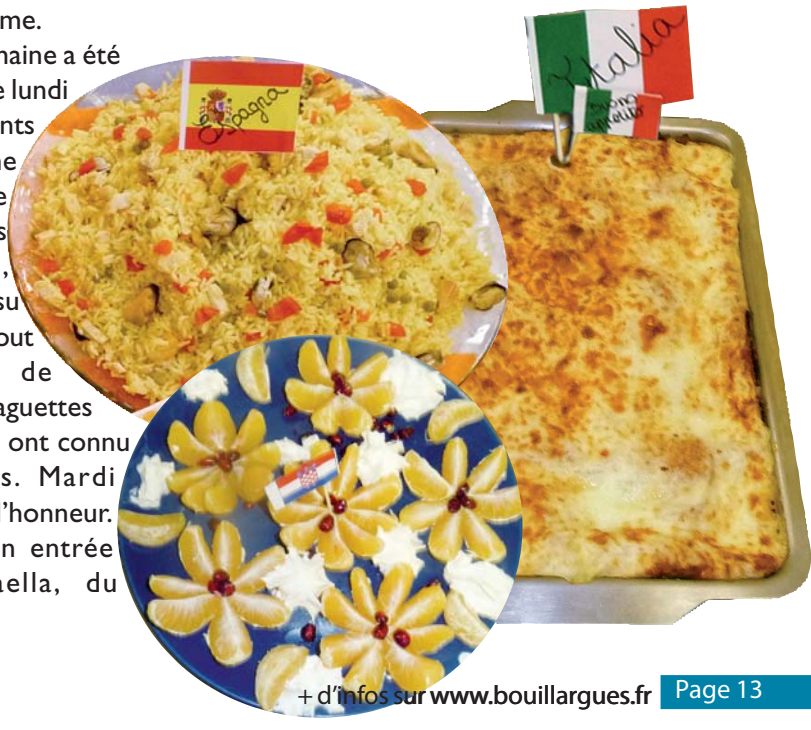

Les Fontaines :
un collège qui vise les étoiles

Un label académique d'excellence «ETOILE» (Excellence, Talent et Ouverture Internationale par les Langues Etrangères) a été créé par Monsieur le recteur d'académie. Ce label est décerné aux écoles et aux établissements selon certains critères comme la diversité de la carte des langues, l'ouverture internationale à travers des partenariats avec l'étranger, des échanges réels et/ou virtuels par visioconférence, l'accès à des ressources en langues étrangères, et une organisation pédagogique tenant compte des acquis et des ambitions des élèves.

Aujourd'hui, pour être un citoyen actif de ce nouveau monde qui se construit, il est indispensable de comprendre et de parler plusieurs langues étrangères, à la fois pour communiquer et travailler avec les autres mais aussi pour connaître ses voisins, leurs manières d'être et leurs cultures.
Le collège de Bouillargues, conformément à son projet d'établissement (en cours de validation) s'est engagé depuis quelques années dans une politique volontaire dans l'enseignement des langues et l'ouverture européenne. Il en résulte la mise en place de plusieurs classes.

De classes bilangues espagnol/anglais

Elles ont vu le jour en 2009. Ce sont des classes dans lesquelles les élèves ont la possibilité d'apprendre deux langues vivantes au lieu d'une seule.
Ces classes concernent environ 56 élèves par niveau (pour l'instant sixième, cinquième et quatrième) et ces derniers sont répartis sur 4 classes (moitié d'élèves «bilangues» moitié d'élèves «non bilangues» dans chacune de ces classes). Ces classes contribuent à la construction d'une identité européenne chez les enfants et donc à une ouverture d'esprit indispensable pour les futurs citoyens du monde que seront ces élèves.

De classes Européennes dites classes «EURO»

Au collège «Les Fontaines», deux classes «euro» ont été constituées : une en anglais qui fonctionne depuis 5 ans et une en espagnol ouverte depuis cette année scolaire. Les sections européennes proposent des enseignements spécifiques fondés sur les axes suivants : un **enseignement linguistique renforcé** au niveau de l'horaire d'enseignement de la langue de la section est renforcé d'au moins deux heures hebdomadaires, au cours des deux premières années (classes de quatrième et troisième).
Activités culturelles et échanges : dans le cadre de son projet, l'établissement organise des activités culturelles (travail sur le théâtre, les comédies musicales, chansons….) et d'échanges visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.
La **classe euro espagnol** a pour spécificité de proposer cette année, à certains moments, aux élèves un enseignement d'Histoire Géographie en espagnol (ce que l'on appelle enseignement DNL discipline non linguistique). Il en sera certainement de même en anglais l'an prochain.

Des échanges, des jumelages et des moyens...

En ce qui concerne l'ouverture européenne, le collège, hormis des voyages à l'étranger qui sont montés chaque année, s'est engagé dans des échanges avec des établissements à l'étranger.

Un jumelage électronique (etwinning) en espagnol avec el *colegio Santisimo, Cristo de la Sangre, Torrijos.*

Un projet d'échange avec la Finlande est en cours de montage.

Un projet d'échange avec un collège en Italie est également en cours.

Enfin, le collège vient de se doter d'**un laboratoire multimédia spécifiquement dédié aux langues vivantes** qui permet la pédagogie différenciée et l'interactivité des cours : chaque étudiant peut travailler sur un média différent et l'ensemble des utilisateurs, professeur inclus, peuvent échanger oralement. Cet outil complet, même s'il est prioritairement dédié aux langues vivantes, permet une utilisation multimédia dans toutes les disciplines, grâce aux possibilités techniques offertes.

UN LABEL D'EXCELLENCE

Grâce à la mise en place de toutes ces actions, M. le Recteur de l'académie de Montpellier vient d'attribuer le label d'excellence «étoile» (Excellence, Talent, Ouverture Internationale par les Langues Etrangères) pour l'enseignement des langues vivantes au collège «Les Fontaines» de Bouillargues. Ce label de qualité, attribué pour trois ans, récompense le collège «Les Fontaines» pour son engagement dans la promotion des langues et des échanges internationaux.

LE + infos dans les écoles

SPEAKING IN ENGLISH à l'école Marcel Pagnol

un assistant d'anglais tout nouveau, tout beau!

Depuis le lundi 3 octobre, Marshell Renz, un jeune américain de 23 ans, intervient à l'école primaire Marcel Pagnol. Arrivé des Etats-Unis, plus précisément de Washington, il est en France pour 7 mois. Son statut d'assistant étranger lui permet d'intervenir dans les classes ; il est mis à disposition par l'Inspecteur d'Académie.
Présent sur l'école 12 heures par semaine les lundis, mardis et jeudis, son rôle est d'accompagner les enseignants dans l'apprentissage de l'anglais.

Toutes les classes ont la chance de bénéficier de son aide avec des créneaux de 30 ou 45 minutes.
Issu d'une famille de cinq enfants, Marshell a un très bon contact avec les élèves, ce qui va sans doute faciliter les apprentissages. Il est en tout cas très apprécié de tous, petits et grands !

ALSH (centre de loisirs de Bouillargues)

Un centre de loisirs pour tous les âges

Maquillage et spectacle mystérieux pour les enfants de l'ALSH lors de ces vacances automnales de la Toussaint.

L'équipe de l'accueil de loisirs avait programmé une sympathique journée récréative. Afin de bien commencer cette journée un peu particulière, une séance maquillage (réalisée par une professionnelle) a été proposée aux enfants. Chacun a pu choisir l'apparence qu'il souhaitait se donner : fées, princesses, papillons, pirates, sorciers et animaux, tous étaient de la partie pour entrer dans le monde des mystères.
L'après-midi, d'autres petits Bouillarguais se sont joints au reste du groupe pour assister à l'énigmatique spectacle «Des clés mystérieuses».
Lors de ce voyage entre réalité et imaginaire, les enfants ont aidé «Cocoxibelle et Zik» venus d'une planète lointaine, à chercher les clés mystérieuses afin de retrouver les légendes perdues.
Spectacle fini, c'est tous ensemble que cette après-midi-là, une cinquantaine d'enfants ont partagé fous rires, grands frissons, sans oublier un bon goûter gourmand.

Pour la fin d'année, le mercredi 14 décembre le Père Noël a prévu de venir nous rendre visite pour une distribution de surprises.
Autres animations de la journée, balade en calèche dans les rues du village, spectacle et goûter festif.
L'accueil de loisirs fermera ses portes pour les vacances de Noël, et les rouvrira le mercredi 4 janvier 2012.
L'ensemble de l'équipe de l'accueil de loisirs souhaite à tous les enfants et leurs familles de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe de l'ALSH

INSCRIPTIONS :
Nous vous donnons rendez-vous à l'accueil de loisirs (chemin des Canaux) pour les inscriptions.
Attention les places des séjours sont limitées!
Pour tout renseignement :
Mme Salmeron - 06 76 97 28 44
Mme Thomas - 06 76 48 58 53.

A.L.S.H
Accueil de Loisirs Municipal

Les jeunes du centre ALSH enthousiastes à chaque rendez-vous!

Sports et détente à l'Acamp'ados

Cette structure d'accueil a réouvert les portes de son local pour y accueillir à nouveau les jeunes Bouillarguais

Malgré les caprices d'une météo maussade à la Toussaint, une dizaine d'adoslescents encadrés par 2 animateurs expérimentés, ont pu quotidiennement s'essayer à diverses activités proposées pour ces vacances.

Du rythme et des sensations

Pour commencer, échauffement avec savate (boxe française) et tir à l'arc avec des intervenants diplômés d'état, suivi d'étirements avec de l'escalade et séance patinage à l'Odysseum de Montpellier. Histoire de ne pas perdre le rythme et de garder la forme, petite session de deux heures de foot en salle au Dôme (structure situé sur la commune), sans oublier une bonne séance pédalage pour finir de détendre les muscles.
Le dernier jour, les ados ont terminé leur périple sportif en détente avec parties de bowling, suivies d'un repas comme ils les aiment puis une séance cinéma, histoire de mettre le corps un peu au repos.
Filles et garçons ont su s'impliquer afin de créer une dynamique de groupe intéressante et faire de cette semaine, des vacances agréables pour tous.

Les rendez-vous de 2012

Pour les prochaines vacances d'hiver, la structure d'Acamp'ados proposera un séjour hiver au ski…
Le local rouvrira ses portes pour les vacances de Pâques en proposant des activités sportives diverses.
Quatre séjours multisports pour l'été prochain.

Jean Rigaill
Adjoint à la jeunesse

REPRISE DES COURS A L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BOUILLARGUES

L'année écoulée a confirmé le succès de notre école de musique avec l'innovation de nouveaux programmes, notamment :

⇨ **L'initiation musicale pour les 6-7 ans,** au travers de la découverte de divers instruments, et au début de l'apprentissage du solfège de manière ludique, sous le charme de Clotilde Granon.

⇨ **Les plus petits ne sont pas oubliés,** Sabrina Tonuzzi, professeure qualifiée, les attend le samedi matin pour l'éveil musical.

⇨ Cette année, l'exotisme sera à l'honneur, avec la **création d'un cours de BATUCADA**. Ce groupe très rythmé est destiné aux adultes et aux enfants sous la conduite de Jean-Luc Mauro, déjà professeur de batterie au sein de notre école.
Nous espérons que ces nouvelles initiatives qui viennent joyeusement compléter les activités traditionnelles déjà en place entraîneront votre adhésion.
Bienvenue à tous et venez nombreux !

Pour tout renseignements :
Tél. 04 66 20 40 33 ou
04 66 20 58 85 ou
04 66 20 02 72.

Le comité socio culturel ça bouge

Du social, du culturel et du sport... Voilà un programme complet que le comité tient à remplir. L'assemblée générale du vendredi 28 octobre en a fait le tour pour rendre compte d'une année bien remplie et généreuse.

L'alphabétisation en est le reflet par un besoin plus pressant des participants. Mmes Cabanne et Delafosse font un travail remarquable avec patience et pédagogie.

La bourse aux vêtements ainsi que le vide-grenier du mois de mai aident aussi des familles de notre commune et des associations humanitaires.

Les gestes d'Inca Moitry sont un plus indéniable dans notre action sociale avec Emmaüs (pour le ramassage une fois par mois des encombrants), la distribution du muguet, la vente des brioches, les spectacles au sein de la maison de retraite, la friperie, la participation au Téléthon…

Les familles adhérentes au comité doivent savoir que nous sommes toujours à leur écoute si elles ont besoin d'aide pour leur participation à nos activités. *Nous sommes habilités à prendre les chèques loisirs de la CAF ainsi que ceux de la CNVA.*

Nous avons mis en place la vente de places de **cinéma (Kinépolis)** à 6 euros. Sur présentation de leur carte, nos adhérents peuvent en acquérir six, en deux fois, du 1er septembre au 30 août.

Le Panorama reste le point fort culturel de nos actions intergénérationnelles avec la participation de toutes les écoles de notre commune et l'implication de la maison de retraite, des parents et des bénévoles.

Notre sortie annuelle, sur des lieux choisis avec soin, enrichit nos connaissances ; les conférences, les expos, les **réunions de lecteurs** animées par M. Ducros sont partie intégrante de nos actions.

Vernissage de l'exposition des ateliers avec les arti
et Maurice Gaillard, la maire de Bouillargues

Le gala à Nîmes

Tout le monde a été ravi par ce spectacle d'un grand professionnalisme

La chorale du comité est active par ses interventions pour des oeuvres.

L'art avec Léa, les différents ateliers manuels (porcelaine, encadrement, soie, patch-work, bijoux, collage, couture…) sont ouverts dans un but d'apprentissage, mais aussi de rencontre.

Notre bibliothèque (rue des Maçons, au-dessus du siège de l'USB) est ouverte à tous, quatre fois par semaine avec de nombreux livres régulièrement renouvelés.

stes

Les ateliers de Carole

La célèbration du vin primeur avec M. Dalmas, maire de Garons, M. Gaillard, Mme Lacassagne...

Pour tous renseignements
Tél. 04 66 20 38 63 ou 06 75 72 47 75
À noter: à partir du 1er mars les permanences du siège auront lieu les mardis de 17h30 à 19h et mercredis de 10h à 12h
Email : csc1000@sfr.fr

AGENDA

- **Du 25 au 27 novembre :** marché de Noël des artisans
- **Les 29 et 30 novembre :** bric-à-brac à la bergerie, entrée libre
- **Du 3 au 8 février :** expo de peinture pour la St Félix
- **12 février :** mini gala de danse à la Bergerie
- **Du 26 au 31 mars :** panorama

INFOS THÉÂTRE

Pour pérenniser cette activité à Bouillargues, le comité souhaiterait reprendre les cours de théâtre pour enfants à la Bergerie.
Les parents dont les enfants sont intéressés sont priés de se faire connaitre par mail csc1000@sfr.fr.
Les tarifs et autres modalités se feront en fonction des inscriptions.
Cette section pourrait voir le jour à partir du 1er janvier 2012.

Le sport n'est pas en reste puisque le comité propose six cours de gym hebdomadaires, de nombreuses heures de danse classique, jazz et hip-hop avec l'école Josette Ponsy, de la Sévillane, du Line dance et du yoga.
Deux après-midi sont consacrées aux **jeux** : le vendredi avec des jeux de cartes variés et le mardi avec le bridge.

Martine Glémarec

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions

Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27

AGENT
PEUGEOT

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Règlement toutes assurances

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
SARL TPB, David PETRIER

PISCINE
DÉMOLITION
TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT CHEMIN
LIVRAISON DE TOUT VENANT
ET DE TERRE VÉGÉTALE

MANDUEL
918 chemin Bois de Rozier
Tél./fax : 04 66 20 57 97 Portable : 06 80 07 01 29

Chambres d'hôtes à Bouillargues

Distribution du LOU BOUÏARGUIÉ

Lou Bouïarguié est le bulletin d'information municipale, qui résume l'actualité bouillarguaise. Il paraît tous les trois mois et est distribué dans les boîtes aux lettres, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Néanmoins, il est mis à disposition dès la fin de la distribution en mairie à l'accueil. Pour toutes réclamations : tél. 06 13 42 55 72.

Pharmacie

JANVIER 2012

1er janvier : Barbusse et Roche à Aramon

8 janvier : Barle et Besset-Prat à Marguerittes

15 janvier : Philippot à Remoulins

22 janvier : Blanc à Remoulins

29 janvier : Lesage à Vers

FEVRIER 2012

5 février : Branger et Farinella à Saint Gervasy

12 février : Cariat et Thomas à Rodilhan

19 février : Chabrolles à Redessan

26 février : Vidal à Vallabregues

MARS 2012

4 mars : Dugas Sales et Dugas à Caissargues

11 mars : Dujol et Cottereau à Caissargues

18 mars : Ferrand Cheyssial à Poulx

25 mars : Maurel à Bouillargues

à suivre...

- Nouveauté : un notaire sur Bouillargues
- Flash sur la saison culturelle
- Le bilan des marchés

La cérémonie, avec en arrière plan les véhicules baptisés aux noms des villes de Bouillargues et Garons

L'ÉVÈNEMENT

Le 503e régiment du Train a débarqué !

Cérémonie d'arrivée sur la base militaire de Nîmes-Garons du 16 septembre 2011

Le général de brigade Antoine Windeck, commandant la 6e brigade légère blindée et délégué militaire départemental du Gard ; autorité militaire présidant la cérémonie

Le 503e régiment du Train a organisé une cérémonie marquant son arrivée sur le site de Nîmes-Garons. Elle a été présidée par le général Antoine Windeck commandant la 6e brigade légère blindée et délégué militaire départemental du Gard, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires dont le général Jean-Luc Jacquement commandant de la brigade logistique. Le préfet du Gard Hugues Bousiges, le sénateur-maire de Nîmes Jean-Paul Fournier, les élus du Conseil régional Languedoc-Roussillon et du Conseil général du Gard, les maires des communes de Saint-Gilles, Garons, Caissargues (représenté par le correspondant défense) et Bouillargues ont fait au Régiment l'honneur de leur présence à la cérémonie. Plus d'une centaine de personnalités civiles et militaires étaient présentes autour de cette cérémonie, ponctuée par une remise de décorations et la lecture d'un témoignage de satisfaction du CEMA décerné au colonel Santoni.

Cette cérémonie a été l'occasion de perpétuer la tradition du binomage entre les escadrons du Régiment et les communes avoisinantes de Saint-Gilles, Garons, Caissargues et Bouillargues. Des véhicules militaires baptisés au nom de chacune de ces villes ont été présentés aux élus, préfigurant l'instauration de liens Armées-Nation forts et cordiaux. A l'issue, le général Windeck et le général Jacquement ont inauguré le bâtiment PC «Ostérode» ainsi que de son «avenue de la Voie sacrée».

Salut à l'étendard par les autorités civiles et militaires. 1er rang de gauche à droite : Corinne Jiacometti, vice-présidente du conseil régional Languedoc-Roussillon ; Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes et sénateur de Gard ; Hugues Bousiges, préfet du Gard ; le général de brigade Antoine Windeck, commandant la 6e brigade légère blindée et délégué militaire départemental du Gard ; Denis Bouad, 1er vice-président du conseil général du Gard ; le général de brigade Jean-Luc Jacquement, commandant la 1ère brigade logistique de Montlhéry. 2e rang de gauche à droite : Maurice Gaillard, maire de Bouillargues ; Alain Dalmas, maire de Garons ; Olivier Fabregoul, conseiller municipal de la ville de Caissargues (correspondant défense) représentant le maire Jacques Bécamel ; Alain Gaido, maire de Saint-Gilles. 3e rang : le colonel Guillaume Santoni, chef de corps du 503e RT. En retrait, à droite de la photo : le capitaine Jean-François Richardeau, officier supérieur adjoint du 503e RT. A droite de la photographie : les autorités civiles et militaires.

Les news BOUILLARGUAISES

NOUVEAUTÉ

Bouillargues a son notaire

Étude de Me Garbuïo
1 place Saint-Félix
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 22 04 88

Les notaires sont en France des officiers publics, ils sont investis d'une délégation de puissance publique et nous accompagnent dans nos démarches. Le notaire rédige des contrats, des obligations, les transactions et les autres actes volontaires et leur confère l'authenticité : contrats de mariage, ventes immobilières, donations, mutations, hypothèques…
Me Stephan Garbuïo est installé depuis le 20 octobre 2011. Il a été nommé notaire à la résidence de Bouillargues, office créé par arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés. C'est une première installation et la seconde étude créée dans le Gard depuis la Révolution de 1789 et de l'organisation administrative de la France en 1802. C'est sous l'impulsion du ministère de la Justice que la création est décidée. À la mise en œuvre du concours national, une quinzaine d'offices par an à créer. Le candidat exerce son choix en fonction de son rang de classement.
Stephan Garbuïo est né à Bordeaux, il y a fait ses études universitaires et passé son diplôme de notaire. Après avoir travaillé comme clerc à Libourne, il se lance dans l'aventure individuelle et familiale en venant s'installer à Bouillargues. Après un tour de France de possibilité d'installation, le choix de Bouillargues s'est imposé, la situation géographique, le climat, un village attractif et la création de l'étude.
C'est une aventure familiale, Maître Garbuïo est marié, papa de deux enfants de 5 et 3 ans.
Son épouse travaille avec lui à l'étude.
On lui souhaite la bienvenue !

FLASH CULTURE

LA SAISON CULTURELLE

Des nouvelles de la saison culturelle à Bouillargues :
nous préparons des évènements et des manifestations pour l'année 2012.
Le jeudi 27 janvier nous vous présenterons l'ensemble de la saison à la Bergerie à partir de 20h30, autour de la projection de Carmina Burana filmé cet été dans le parc municipal. Entrée libre, soirée conviviale autour du verre de l'amitié.
Cet été nous allons produire Carmen dans les arènes le 14 juillet.
Nous faisons appel aux chorales, école de danse, aux associations pour recruter des figurants.

SOLIDARITÉ

OPÉRATION brioche

Depuis plus de 40 ans "l'Opération Brioches" est lancée chaque année dans notre commune. La vente de 240 brioches a rapporté la somme de 1 201€ versée à l'ADAPEI 30 (association départementale d'amis et de parents d'enfants inadaptés). Un grand MERCI à tous ceux qui ont participé, MERCI à cet élan de générosité malgré le contexte économique actuel et l'absence de cinq amies dévouées… Les bénévoles adultes, enfants,les jeunes de l'Aumônnerie venus en renfort, encadrés par Bernard Belin, les commerçants du parking privé sont également vivement remerciés : nous souhaiterions avoir toujours leur soutien, indispensable au succès de cette mission de solidarité locale. Les nouveaux Bouillarguais seront invités à s'associer en 2012 à l'équipe actuelle.

I. Moitry.

Nous remercions vivement tous ceux qui participent à l'organisation et à l'animation de ces marchés. Chaque année nous essayons de redoubler d'imagination pour les améliorer.

Le concours du marché du terroir

LES MARCHÉS

Le bilan des marchés de producteurs

par Marie-Laure Étève
Conseillère déléguée à l'environnement

Bouillargues est une commune anciennement très agricole avec une production importante de céréales, de vigne et d'arbres fruitiers. L'agriculture y tient encore aujourd'hui une place importante. C'est donc tout naturellement que la commune a souhaité renouer avec la tradition du marché dans le parc de la mairie.

Le marché du terroir
Il a eu lieu le 15 mai et c'est notre plus grosse manifestation, avec près de 50 exposants : des producteurs sélectionnés avec soin pour leurs produits de très grande qualité, des artisans proposant bijoux, poteries ou décorations diverses. C'est l'occasion de flâner dans les allées pendant que les enfants sont occupés sur différents stands de jeux. Nous avons la joie d'accueillir depuis deux ans "Les Consuls de Nîmes" qui nous ont proposé cette année un concours d'Aïoli ainsi que leur fameux plateau militant du goût. La radio Chérie FM nous a accompagné tout au long de la journée.

Les marchés d'été de producteurs de pays.
Plus petits, ces marchés ne proposent que des produits locaux, en direct des producteurs tels que fruits et légumes de saison, miel, confitures, vin, jus de fruits, boulangeries et autres produits bios…Une soirée très festive a été organisée lors du Marché du 22 juillet dernier, avec orchestre et repas pris en plein air, devant la Bergerie.
Ce moment convivial est très apprécié par ceux qui n'ont pas la chance d'être en vacances à ce moment-là.

Le marché de Noël
Il a eu lieu le 10 décembre en partenariat avec les commerçants du village, dynamise le cœur du village. Il propose beaucoup d'artisanat permettant de prévoir les cadeaux de fin d'année.
Les commerçants du village se réservent principalement les produits alimentaires. L'école Charles Péguy nous accompagne depuis deux ans avec le défilé de la Pastorale, l'après-midi.
Cette année, un concours de lettre au père Noël a été organisé avec 4 classes de l'école Marcel Pagnol.

ENTREPRISE BELINHA

Maçonnerie générale

Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture

Neuf Rénovation

Devis gratuit

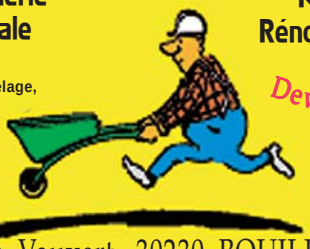

2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES

Tél/fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Ambulances Bouillargues

Cevennes Assistance

04 66 200 307

Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h/24 et 7j/7
Toutes distances

CROUZIN Olivier Alex

peintre plaquiste

Peinture - Papier peint - Revêtement de sol
Placo - Ravalement et nettoyage de façades

22 rue des Brassiers - 30620 BERNIS

Tél. 06 62 08 08 59 - Tél./Fax 04 66 71 09 37

Garage VERA & fils

Mécanique générale

Toutes marques
Vente VN-VO

4 chemin de Saint Estève
30128 GARONS

Tél. 04 66 70 09 70

CONSTRUISEZ EN BRIQUES !

VILLAS COLNEM

Entreprise générale du bâtiment depuis 1972

13, rue des Cardonniers 30230 Bouillargues
tél. 04 66 20 15 25 - fax : 04 66 20 52 18

Paysage & Arrosage Weigand

Km 4, Route d'Arles
30132 Caissargues
Tél. : 04 66 84 01 22

E-mail : weigand.paysage@tiscali.fr
Site Internet : www.weigand30.com
Fax : 04 66 38 37 76

GARAGE ARQUIZAN

Agent Renault

RENAULT

VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

Patrick GRAVELAINE

Solaire
Plomberie / Zinguerie
Energies renouvelables
Rénovation salle de bains
Chauffage / Plancher chauffant

8 rue des Troënes
30230 BOUILLARGUES

04 66 20 29 86

Autour du Chocolat

présente

Les Chocolats d'Anouchka

Autour du Chocolat vous propose ses compositions créatives de plateaux-cadeaux :
Tout chocolat (100% beurre de cacao, sans OGM, certification IFS et BRC) ou Gourmets avec ses foies gras, caviars, vins, champagnes et ses thés sélectionnés.

Horaires : 14h00-19h00 sauf mercredi. Du 03 Nov au 15 janv : 8h30-20h00

Chemin de Bonice 30230 Bouillargues

Pépinières

Tél 04 66 38 11 16

ARBORAMA

Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

Une nouvelle vie pour vos meubles de cuisine !

Rénovés par votre artisan

Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc, Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine, Relooking, Papier peint, Façade.

PM Pascal MERCIER

ARTISAN PEINTRE

8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES

Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

Siège social :
75 RUE DES PYRENEES
30230 BOUILLARGUES

Tél : 09 52 11 59 95
Fax : 04 66 20 73 96
GSM : 06 12 99 76 56

SOCIETE INDEPENDANTE ADHERENTE DE LA FFCT FEDERATION FRANCAISE DE COURTAGE EN TRAVAUX

KHATOUNIAN Gilbert

COURTIER

La Sélection des entreprises fiables

Travaux Sérénité

http//www.travaux-serenite.com

Mail : travaux-serenite@hotmail.com

ETAT CIVIL

au 29 novembre 2011

NAISSANCES :

- COLOMBI Elouan, né le 01/08/2011
- PEREZ Léa, née le 06/09/2011
- DOS SANTOS FERREIRA Raphaël, né le 07/09/2011
- LY Harmony, née le 13/09/2011
- MEREU Noah, né le 15/09/2011
- BENATALLAH Manel, née le 17/09/2011
- FOUFA CHAVAREL Noam, né le 22/09/2011
- AGUERA Maël, né le 238/09/2011
- DUFFES Manoa, né le 01/10/2011
- MIGNONAT Alice, née le 11/10/2011
- VESSIERE Lola, née le 17/10/2011
- SOVRAN Kérian, né le 18/10/2011
- LO Annaline, née le 14/11/2011
- BAMEY Maëlys, née le 17/11/2011
- CALEN Thibault, né le 22/11/2011

MARIAGES :

- GONCALVES Yoann et BELTRAN Célia, le 17/09/2011
- GATTUSO Jonathan et BEZOTEAUX Amandine, le 17/09/2011
- SPITERI Axel et LAMY Ludivine, le 30/09/2011

DÉCÈS :

- POULAIN Jack, le 08/09/2011
- BUSI Benoît, le 09/09/2011
- BONNESCUELLE DE LESPINOIS Henriette, veuve ZARFI, le 11/09/2011
- GIRARD Félix, le 13/09/2011
- LOTH Jeannine, le 05/10/11
- MOULIN Raymonde, veuve VEYRAS, le 08/10/2011
- BRIAC Louis, le 10/10/2011
- ROUSSEAU Marcelle, veuve COMBES, le 15/10/2011
- BOTI ANDREO Antonia, épouse NUNEZ GOMEZ, le 16/10/2011
- PASCAL Gilète, veuve RIEUSSET, le 08/10/2011
- MINGOT Cyprien, le 11/11/2011
- MORAUX Lucienne veuve SERNA, le 22/11/2011

LA TRIBUNE EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques du conseil municipal (ces propos sont publiés tels qu'ils sont parvenus à la rédaction. Ils sont sous la strcite responsabilité de leurs auteurs - loi de démocratie de proximité du 27/02/2002)

Dans Lou Bouillarguié n° 14 d'octobre 2011, M. Séguéla, pour qui j'ai aussi beaucoup de considération, a assuré que l'emprunt de 300 000€ a été réalisé en toute illégalité, en contradiction avec la délégation confiée à M. le maire. Peut-être ignore-t-il que dans la séance du 4 juin 2002, ces délégations avaient été accordées par le conseil municipal à Monsieur le maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT (article 3). De plus, pour réaliser l'emprunt, il faut impérativement la décision du maire qui applique la délibération générale et elle est obligatoire pour autoriser la conclusion du contrat de prêt. Contrairement aux affirmations de M. Séguéla, le conseil municipal en avait été informé et la somme inscrite au budget. Les actes concernant ce prêt ont été transmis au contrôle de légalité en préfecture mais aussi au comptable public (receveur de Nîmes banlieue) : deux services d'Etat qui contrôlent la gestion de la commune. Par contre, je trouve, non pas illégal mais néanmoins curieux, que la rénovation du parc Blachère dont le montant des travaux s'élève à 1 800 000€ environ, va être réalisée sans convoquer la commission d'appel d'offres et sans avoir pu en débattre en conseil municipal (il n'y a eu qu'une commission des travaux) par souci de transparence et de concertation.

Maurice Illouz, conseiller municipal d'opposition

Réponse à l'article de M. Illouz

Discours politique et réalité financière :

- "20 000 000€ d'investissement réalisés entre 2002 et 2007"

Ici aussi on dénote une incompréhension des données financières et comptables (pas toujours évidentes, certes). Dans ces 20 000 000€, M. Illouz cumule allègrement les investissements effectivement réalisés (comptes 20,21 et 23) avec des opérations d'ordre et les remboursements du capital des emprunts, qui se trouvent de fait comptés 2 fois.

D'après nos calculs*, les investissements réels 2002 à 2007 s'élèvent à 10 813 986€, soit un écart de 85% avec le chiffre donné. C'est à peine un peu plus de la moitié des 20 millions € annoncés. Nous ajouterons que les arènes ont été réalisées et financées par notre équipe et qu'elles ne peuvent rentrer dans le bilan financier de l'équipe Fourquet. Et le reste à l'avenant…

- Erratum : un complément d'information nous a permis de valider le fait que l'emprunt dit "Fourquet" avait été réalisé en toute légalité, puisque le maire sortant bénéficiait d'une délégation adhoc (délibération du conseil municipal du 4 juin 2002).

Cette correction légitime ayant été apportée, avec toutes nos excuses, il est tout de même étonnant de voir avec quelle véhémence les sortants devenus minoritaires se sont opposés à ce que le maire nouvellement élu bénéficie de la même délégation : c'est du : "faites ce que je dis, pas ce que j'ai fait".

Il demeure que, ni la commission des finances, ni le conseil municipal, n'en ont été informés, à 3 semaines du 1er tour des élections municipales, en contradiction totale avec les principes élémentaires de la démocratie.

Roger Séguéla, adjoint aux finances

** Les documents financiers et comptables sont consultables à la mairie.*

BUREAU DE L'ICAPAR

Présidente :
Mme Moitry Incarnation
Tél. 04 66 20 29 44
Vice-présidente :
Mme Fraigneau Liliane
Tél. 04 66 29 47 66
Secrétaire :
Mme Vincent Anne-Marie
Tél. 04 66 20 34 16
Secrétaire adjointe :
Mme Bonet Danielle
Tél. 04 66 20 18 70
Trésorière :
Mme Chapeyron Jacqueline
Tél. 04 66 70 03 26
Trésorière Adjointe :
Mme Conejero Viviane
Tél. 04 66 20 03 24

LES DATES À RETENIR

Lundi 30 janvier 2012 :
Assemblée générale 17h à Rodilhan (salle à préciser) suivi de la dégustation du gâteau des rois.

Mercredi 14 mars:
10e Tournoi de Tarot à Rodilhan salle des Aigrettes

Lundi 2 avril :
Conseil d'administration (lieu,heure à préciser)

Jeudi 26 avril :
Journée Champêtre au Mas de l'Hôpital à Garons

Fin juin :
10e anniversaire de la section "informatique"

Lors du conseil d'administration du 26 septembre le projet "Un instant de votre vie" prend son envol deux bénévoles se sont proposés pour étudier la réalisation d'un livret où les 17 textes recueillis depuis 1995 seraient enfin partagés.

Le goûter Chantant

Monsieur le maire, Maurice Gaillard, son conseil municipal et le CCAS ont offert le jeudi 20 octobre un goûter et un spectacle aux aînés de la commune qui aiment à se retrouver en cette occasion.

Cette manifestation demande une préparation minutieuse, longtemps avant le jour J, par notre habituel groupe d'élues motivées et déjà bien rodées.
Compte tenu du nombre de personnes de plus en plus élevé à ce goûter, notre groupe (Mmes Batte, Chahabian, Garnier et Tronc), a été renforcé par 4 bénévoles que nous remercions vivement.
Les premiers invités sont arrivés vers 14h accueillis par M. Gaillard et les élues. Un bon café ou un chocolat chaud leur a été servi dès leur arrivée.
Avant le début du spectacle, Monsieur le maire a prononcé un discours sur le thème de la semaine bleue 2011 "À tout âge : acteurs, proches et solidaires". Il a rappelé l'importance de nos aînés dans le tissu associatif et dans la vie de Bouillargues.
Cette année nous avons repris Isabelle Léon pour animer notre après-midi. Elle a chanté **Charles Aznavour**, **Jean Ferrat**, **Jacques Brel** et tant d'autres, faisant participer les spectateurs de façon active. Elle s'est promenée au milieu des tables, invitant les aînés à danser. Isabelle nous gâte toujours avec une multitude de magnifiques costumes.

Tous nos invités ont su répondre à l'ambiance enjouée de notre vedette, ils n'ont rien perdu de leur jeunesse. Un entracte a permis de servir le goûter. Les tables étaient garnies par des biscuits, bonbons, boissons fruitées et cidre. Cette année nous avons innové en commandant des Tropéziennes chez un pâtissier du village. Cette nouveauté a été beaucoup appréciée. Tout le monde s'est quitté en fin d'après-midi espérant se retrouver toujours plus nombreux l'an prochain pour partager à nouveau, gaieté, bonne humeur et amitié.
C'est à l'occasion de ces manifestations que les aînés installés récemment sur Bouillargues peuvent faire des connaissances sur le village. Ce goûter est également un lien social, car certains d'entre eux sont isolés et cette rencontre leur apporte de la chaleur humaine.

Merci à nos aînés pour leur fidélité à répondre chaleureusement à notre invitation.

De gauche à droite : les doyens Anne-Marie Mante et M. Chaumont; Marie-Pierre Tronc, l'adjointe aux affaires sociales; Maurice Gaillard, le maire et Yvan Lachaud, député.

REPAS DES AÎNÉS

Repas de Noël

Dimanche 11 décembre, dans la Bergerie comble, s'est déroulé le traditionnel repas de nos aînés, offert par le CCAS. Maurice Gaillard et son adjointe ont eu le plaisir d'accueillir leurs 190 invités, toujours plus nombreux d'année en année. Cette année, nous avons eu la visite de notre député Yvan Lachaud, qui est venu boire le verre de l'amitié avec nos ainés. Dans son mot d'accueil, Monsieur le maire, a rappelé la joie de se retrouver tous ensemble pour partager ce moment de plaisir et d'amitié avec une pensée pour tous ceux qui ne peuvent plus se déplacer et qui recevront un colis de Noël.Il a également souligné l'importance des ainés dans la construction du village dans le passé, mais également pour l'avenir avec une participation toujours active dans le milieu associatif. La doyenne, Anne-Marie Mante et le doyen, Monsieur Chaumont ont été mis à l'honneur et ont reçu bouquet de fleurs et bouteilles de vin. Ils ont été placés à la table d'honneur auprès du maire. L'apéritif a débuté dans la bonne humeur et les discussions. Un menu raffiné nous a été servi, les chanteurs ont déambulé de table en table et ont interprété des chansons à la demande. Un spectacle de comédie marseillaise a suivi, dans le décor du bar de la marine. Les répertoires de Vincent Scotto, Fernandel, Fernand Sardou et Tino Rossi ont été rappelés à nos souvenirs. Les aînés ont dansé, entraînant même des élus dans leur sillage. Tous unanimes, un très bon repas, un spectacle de qualité et le plaisir de se retrouver. Ils ont promis de se revoir l'an prochain.

Marie-Pierre Tronc
Adjointe aux affaires sociales

CéréMonie du 11 Novembre

Pour ce 93e anniversaire commémorant l'Armistice de 1918, on notait une très grande participation de la population ainsi que la présence de très nombreux élèves des écoles encadrés par leurs professeurs

Cette cérémonie a revêtu une forme particulière par la présence d'un piquet d'honneur du 503e régiment du train ainsi que d'un véhicule baptisé au nom de notre village.
Un carré d'officiers et de sous-officiers en tenue formait un ensemble remarquable. Quatre jeunes élèves des écoles (Maxime, Quentin, Sarah, Jérémie) ont lu le message de l'Union française des associations d'anciens combattants et victimes de guerre.
Après la lecture du message au président de la République par le lieutenant-colonel Abad, le jeune Philippe a lu la lettre d'un poilu à son fils : un moment émouvant.
Ces jeunes lecteurs ont mis tout leur cœur dans ce devoir de mémoire, sous le regard rassurant de leur directrice. Bravo à eux. A renouveler lors des prochaines cérémonies.
Deux anciens combattants accompagnés de deux jeunes élèves ont déposé la gerbe des anciens combattants du village. Monsieur le maire et son 1er

C'est la fin de la 1ère Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne.

adjoint accompagnés de deux enfants des écoles ont déposé celle de la municipalité. Devant une foule très compacte, une minute de silence a été observée, la Marseillaise mettant fin à celle-ci. Nos trois drapeaux UNC, FNACA et UNP s'inclinèrent durant cette sonnerie aux morts.

Dans son discours, Monsieur le maire rappela le sacrifice de nos poilus qui de paysans, ouvriers, artisans, commerçants sont devenus fantassins, artilleurs, brancardiers, ambulanciers au service de la France et pour notre liberté. Que les générations actuelles et futures gardent cela en mémoire. Cette première partie terminée, drapeaux en tête, le cortège se dirigea vers le cimetière devant le carré militaire où nous attendait notre piquet d'honneur.

Les enfants des écoles ont déposé leur bouquet sur chaque tombe. Après avoir respecté une minute de silence suivie de la Marseillaise, Monsieur le maire clôtura la cérémonie en remerciant les autorités du 503e régiment du train pour leur participation, il remercia également les autorités civiles et militaires ainsi que le personnel qui a œuvré pour que cette cérémonie du 11 novembre soit une réussite.

La météo étant favorable, elle nous permit d'écouter une courte explication sur la désignation du « soldat inconnu » par le lieutenant-colonel Abad.

En effet, la cérémonie à peine achevée, la pluie s'est mise à tomber. Un minutage parfait du début à la fin.

Le président, Claude Abad

SEMAINE BLEUE

UNE CHORALE QUI MET DU BAUME AU COEUR

Agathe, Alice, Clara, Erin, Maëva, Mathilde, Mélissa, Noémie et Oriane

La chorale d'enfants *"Au bonheur de chanter"* s'est rendue à la maison de Retraite le mercredi 19 octobre pour la Semaine bleue. Les papis et mamies ont été très heureux de recevoir leurs visiteurs.

Les retraités ont écouté attentivement les chansons sur le thème de l'automne: *"Tout va très bien Mme la Marquise"* sortie en 1936, a remporté un vif succès.

Puis Agathe, Alice, Clara, Erin, Maëva, Mathilde, Mélissa, Noémie et Oriane ont offert à chaque pensionnaire une rose que Mme Moitry avait eu la délicatesse d'apporter.

Le chef de choeur a félicité ses jeunes choristes pour la qualité de leur prestation : en effet, justesse, articulation, expression sensible étaient au rendez-vous.

Jean-Louis Sitjar

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bains

Réalisation d'éviers en pierre sur mesure

Monuments funéraires

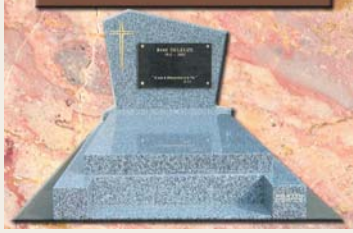

Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

Sarl Ets
CHAPON/DAUMAS

Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE
Application 2007

QUALIBAT

. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE

9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

DJDID ANIMATIONS
Disco-Mobile & Karaoké
Mariages, anniversaires
Une animation personnalisée, pour tout budget
Tél. 06 67 55 66 34
Email : dj-did2@orange.fr

Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation, prévoyance)

GROUPE GENERALI
GENERALI
Solutions d'assurances

38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17
Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

ETS SANCHEZ

DÉPANNAGE TV
INSTALLATION antenne et réception satellite
ALARME
vente électroménager TV
12, rue Michel - 30230 BOUILLARGUES - Tél. 04 66 20 57 99

isolation nouvelle génération des costières
sarl Eric JORDAN
artisan plaquiste
neuf et rénovation
tel.06.17.95.19.59
fax.09.59.78.65.51
carolejordan@free.fr

DECO-FLORA
Création et entretien de jardins
Pierre Lambertin
442 chemin des Canaux 30230 Bouillargues
Tél. 06 18 81 14 67
fax : 04 66 84 27 63
www.deco-flora.com

COIFFURE
MJ CRÉATION
NON STOP MARDI AU SAMEDI
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES
TÉL. 04 66 20 76 38

Effet Logis
Décoratrice certifiée en Home Staging
Agencement intérieur
Décoration
Relooking
Home Staging
09 72 13 33 83 www.effetlogis.fr

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale

Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage

3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

Cellier des Vestiges Romains
30230 Bouillargues
AOC Costières de Nimes vin de pays d'oc
Vin de pays du gard
HORAIRES D'OUVERTURE DU CAVEAU
Le lundi de 14h à 18h30 -
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h

www.celliervestigesromains.com celvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79

...musique • théâtre • danse • conte • expositions • conférences...

Janvier

7 janvier 2012 : loto de France Parkinson
8 janvier 2012 : loto amicale de chasse au RDC de la Bergerie
12 janvier 2012 : gâteaux des rois de l'Union Nationale des Parachutistes au RDC de la Bergerie
12 janvier 2012 : J'OSE – aide à la personne, domaine de l'animation et du social
13 janvier 2012 : cérémonie et repas des parachutistes
14 janvier 2012 : vœux du maire à la population au RDC de la Bergerie
15 janvier 2012 : loto du Club Taurin la Cléda au RDC de la Bergerie
20 janvier 2012 : gâteaux des rois de la paroisse St Félix au RDC de la Bergerie
22 janvier 2012 : loto de l'USB au RDC de la Bergerie
24 janvier 2012 : EFS collecte du sang au RDC de la Bergerie
26 janvier 2012 : projection de Carmina Burana
Présentation du programme culturel 2012
28 janvier 2012 : loto de Handisport
29 janvier 2012 : loto des «chats libres» au RDC de la Bergerie
30 janvier 2012 : EFS réunion

Février

3 février 2012 : loto du SUN ALB au RDC de la Bergerie
Du 3 au 8 février 2012 : exposition ST Félix à l'étage de la Bergerie
5 février 2012 : gâteaux rois de Coutumes et Tradition au RDC de la Bergerie
10 février 2012 : gala de danse du CSC
18 février 2012 : loto des anciens de l'aéronoavale au RDC de la Bergerie
19 février 2012 : gâteaux des rois de la Boule Bouillarguaise au RDCde la Bergerie
26 février 2012 : stage des arbitres du SUN ALB

Mars

3 mars 2012 : soirée de l'USB au RDC de la Bergerie
10 mars 2012 : gâteaux des rois de la FNACA
16 mars 2012 : «Bol de riz» de la Paroisse au RDC de la Bergerie
17 mars 2012 : fête de la Jeunesse de l'AFB
10 mars 2012 : gâteaux des rois de la Fnaca au RDC de la Bergerie
19 mars 2012 : cérémonie commémorative au monument au mort FNACA-UFAC
24 mars 2012 : soirée de l'APPEL de l'école Charles Peguy au RDC de la Bergerie
du 26 au 31 mars 2012 : panorama du CSC au RDC de la Bergerie

Les 10 ans

ANIMATIONS LOCALES

Après 10 ans d'amitié et de passion taurine et afin de célébrer les noces d'étain de leur association, le comité directeur de la Peña Taurina "La Embestida" Bouillarguaise se devait de mettre les petits plats dans les grands. Le calendrier 2011 était en conséquence très chargé et promettait de belles virées...

La féria de Saint Martin de Crau

Tout a commencé lors de la féria de St Martin de Crau, au printemps, où nous avons visité la ganaderia d'Alain et Frédérique Tardieu et participé à la corrida de Cebada Gago dans les arènes de la ville.

Un anniversaire sous le signe du toréro

Le dimanche 22 mai, certainement le point d'orgue de la saison, l'anniversaire du club a été célébré, dans le parc municipal où les jeunes et moins jeunes gloires bouillarguaises nous ont fait découvrir leur passion pour le "Toréo" et ont pu exprimer leur talent devant l'excellent bétail des frères Roumanille.

A noter que c'était la première fois que des taureaux couraient dans le parc municipal. Une énorme manifestation qui s'est déroulée dans un climat convivial et une ambiance exceptionnelle.

Une tienta dans nos arènes

Le lundi de Pentecôte, pour la troisième fois, la tienta de quatre vaches des Héritiers de F. André s'est déroulée dans nos arènes. Le bétail a bien servi les toreros et c'est avec plaisir que nous avons pu revoir le maestro Stéphane Fernandez Méca.

Une fiesta campera à Maussane

Fin juin, le week-end a été consacré à la fiesta campera à Maussane chez notre ami ganadero Fréderic Lautier. Deux jours, où l'on a pu admirer la "Lidia" de toros et novillos et diverses faenas camperas exécutées de main de maître par certains membres du club. Un rendez-vous qui a fait l'unanimité auprès des participants.

Un voyage...

Le voyage hors frontière devait être à la hauteur de l'événement. Pour cela, fin août, une vingtaine de membres ont pris la direction du Pays basque espagnol pour se rendre à Bilbao et participer à la Aste Nagusia. Assister aux corridas et visiter la ville et la ganaderia "Marques de Saka", hors du commun, ont permis à l'assemblée d'aficionados de vivre de grands moments d'Aficion.

de l'Embestida

Une fiesta campera à Eyragues

Le samedi 15 octobre, 70 membres se retrouvaient chez nos amis les frères Roumanille à Eyragues pour célébrer leur fiesta campera. Deux toros ont été offerts aux jeunes des écoles taurines avant que ne soit donnée l'alternative à Anaïs qui avait composé sa cuadrilla de filles uniquement (du jamais vu dans le monde taurin…) Gros moments de fou rire.

Un loto

La saison s'est terminée par l'éternel loto qui s'est déroulé, dans la joie et la bonne humeur grâce à l'enthousiasme des "nom-meurs" de la Squadra Azzura.

Selon les bruits qui courent, il semblerait que l'année à venir soit aussi riche et intense en émotion…

Meilleurs voeux taurins à toutes et à tous.

Thierry Allez
Président de "L'Embestida"

La fiesta campera à Bouillargues

L'Embestida

La tienta de F. André

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS

Un moment plein d'enthousiasme et de convivialité

À la fin d'une saison riche en manifestations et avant l'assemblée générale du 4 novembre, plus de soixante-dix adhérents ou sympathisants se retrouvaient le dimanche 23 octobre pour le repas annuel de l'association. Denis Calvié, premier adjoint, accompagné de son épouse et Monique Cheyron, adjointe déléguée aux festivités, représentaient la municipalité. Dans une courte allocution, le président André Allez a remercié tous les convives et particulièrement les charretiers de Châteaurenard, de Villeneuve, de Noves et de Garons sans la participation desquels notre défilé perdrait beaucoup de son prestige. À la fin du repas, plusieurs intervenants ont raconté des histoires en langue provençale. Parmi eux se trouvaient trois bouillarguaises : Marie-Rose Ribière, Jocelyne Vallat et Francine Flandin. Marguerite Benet a chanté des airs d'autrefois et Diego Amaro deux chansons espagnole et italienne avant que toute l'assistance n'entonne la Coupo Santo.
Denis Calvié est intervenu ensuite pour dire combien la municipalité apprécie et soutient le travail de toutes les associations qui oeuvrent pour le "bien vivre" à Bouillargues. Il nous a annoncé le début des travaux au parc Blachère où toutes les activités du village pourront être réunies.

Jany Gonin

Randonnées

Des randos à portée de tous

Depuis le mois de septembre, les randonneurs de l'Amicale laïque ont repris leur activité : la marche et les randonnées s'effectuent à une allure modérée, la taille de notre groupe favorise les échanges et permet une plus grande convivialité. Affiliés à l'Ufolep, plusieurs animateurs sont titulaires du Brevet fédéral 1.
La cadence de nos randonnées s'effectue tous les quinze jours, le jeudi : randonnée facile avec environ 10 km, le dimanche : randonnée plus longue variant de 13 à 15 km selon le dénivelé qui varie entre 250m et 500m. Chaque semestre, un programme est établi avec le détail de chaque sortie. Le prochain sera premier semestre 2012, une sortie d'un week-end est prévue au mois de mai et nous allons, à nouveau, mettre en place un week-end raquettes. Bien sportivement.

Simone Boulet

La section randonnées

Karaté

La section karaté de l'ALB

Une excellente année 2012 en perspective

Un effectif en hausse et une équipe motivée qui a récemment entrepris l'organisation d'un vide-grenier, a permis de renflouer les caisses de la section malmenées ces dernières années pour des raisons diverses et variées. Six élèves doivent passer l'examen du shodan qui leur permettra d'accéder à la ceinture noire. La saison passée quatre ont réussi brillamment cet examen qui est loin d'être aisé. Les enfants s'épanouissent physiquement dans ce sport. Ils y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. Ils adhèrent aussi à une "école de vie" cher à notre sport, le Karaté une philosophie, un art de vivre.
Inscriptions possible en cours d'année. L'adhésion sera revue au prorata des trimestres.
Cours accessibles à partir de 3 ans, 2 séances d'essai offertes.

Gymnastique

Gym 160 toujours plus d'adhérents

Après une bonne reprise, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre l'ambiance de Gym 160. Un programme mixte de gym tonique, body-sculpt, cardio, techniques d'étirement et de relaxation, body balance, gestion du stress, séances spéciales dos, gym douce, gym senior...il n'est pas trop tard pour venir vous inscrire pendant les cours rue des Écoles à Bouillargues. Les horaires sont le lundi de 18 à 19h et de 19 à 20h, le mardi de 9 à 10h, de 10 à 11h et de 20 à 21h, le mercredi : 17h30 à 18h30, le jeudi de 9 à 10h, 10 à 11h, 19 à 20h et de 20 à 21h, le vendredi de 9 à 10h. Le tarif est de 137€ jusqu'à 11 heures de cours par semaine. Pour vous détendre, venez adhérer à Gym 160.

L'Amicale Laïque de Bouillargues PRÉSENTE SUR LE TERRAIN

Après le Forum des associations, toutes les sections de l'Amicale laïque ont repris leurs activités, exceptée celle du théâtre qui a dû cesser par manque d'effectif. Le président Joël Bini et Evelyne Bertrand responsables ont préféré démissionner.
Le conseil d'administration de l'Amicale laïque les a remerciés chaleureusement pour le travail qu'ils ont accompli avec ferveur pendant 15 ans. Un exemple de bénévolat qui a été très apprécié par tous.

Encore un grand merci pour le temps qu'ils ont consacré aux enfants, au théâtre et à l'Amicale laïque.

Maurice Illouz
Président de l'Amicale Laïque

Pour tout renseignement sur les sections de l'ALB
⇨ Secrétariat : Josiane Olmeta au 04 66 20 67 50
Lundi et jeudi de 14h à 19h
Mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
Fermé le mercredi

⇨ Inscriptions au judo le lundi au dojo de 17h15 à 19h

⇨ **Karaté** le jeudi au Dojo de 17h15 à 19h pendant les vacances scolaires et lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h15.

SECTIONS	PROFESSEURS	HORAIRES ET LIEUX	TÉLÉPHONE
Accompagnement scolaire et éducatif	équipe éducative	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 1er groupe de 17h15 à 18h, 2e groupe de 18h à 18h45 à la Villa rose	04 66 20 67 50
Aikido	M. Rotin	Lundi de 20h30 à 21h30, mercredi de 20h30 à 22h, samedi de 8h30 à 10h (selon niveau) au Dojo	06 26 45 87 42
English spoken	Brian Stavechny	Mercredi de 14h30 à 20h (selon niveau-enfants débutants, avancés, adultes) à la Villa rose-salle de la friperie	04 66 20 67 50 ou 06 77 50 13 57
GRS/danse	Agnès Imberdis	Selon niveau (voir responsable) au Dojo le mercredi, anciennes écoles le jeudi et 1er étage de l'école Marcel Pagnol le vendredi	06 18 64 84 17
Informatique(senior)	M.Bertrand M. Monnier	Mercredi de 9h à 12h - salle informatique de l'école primaire Marcel Pagnol	04 66 20 19 06
Judo	Jean-Claude Léoneti	Lundi et vendredi entre 17h15 et 20h15 selon niveau au Dojo	06 71 21 08 44 ou 04 66 20 67 50
karaté	Gilles Meunier	Lundi, mardi, jeudi à partir de 17h15 et samedi selon niveau au Dojo	04 66 20 67 50 ou 04 66 20 30 67
Randonnée	Simone Boulet	Voir responsable	04 66 20 30 35

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurance auto
habitation santé
Banque-assurance vie
25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 40 93

Le Funérarium de Bouillargues

À votre service 24h/24 et 7j/7
au 04 66 20 49 22
La société Gallouedec
est à votre écoute depuis 1980
Nîmes
Beaucaire
Bouillargues
Saint-Gilles
Tarascon
Vauvert
Funérarium
924, chemin des Aiguillons
30230 Bouillargues
(à proximité de la gendarmerie)
Groupe Gallouedec
Inhumation - Pompes funèbres
Incinération - Chambres funéraires
N° Vert 0 800 77 62 39
Appel gratuit d'un poste fixe

Freddy Donadille
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service
Chauffage toute énergie
Plancher chauffant - Pompe à chaleur
Energie renouvelable - Energie solaire
Climatisation
Dépannage et entretien
chaudière fioul et gaz
Ramonage cheminées
Plomberie, sanitaire
Agencement complet
de cuisine et salle de bain
Zinguerie
Fourniture et pose d'adoucisseur
Installateur PGN Professionnel Gaz Naturel

VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE
30230 BOUILLARGUES
tél. 04 66 20 33 84 ou 06 80 68 50 83

nexity
Foncier Conseil
www.foncierconseil.com
TERRAINS A BATIR
04 66 29 28 98
Immeuble "Perspective" - 390, rue Georges Besse - 30000 NIMES

Emmanuelle TAILHEFER
Ostéopathe D.O.
Diplômée du Collège Ostéopathique de Provence
Déplacement à domicile sur Bouillargues
Sur RDV
12 rue Monjardin 30000 Nîmes
Tél. 06 99 09 16 52
www.osteonimes.com

menuiserie Henri SALCE
Artisan menuisier

installé dans votre village depuis 1984
Fabrication traditionnelle sur mesure
Rénovation - agencement
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc.
fourniture PVC
22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

Institut cybelle
44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73
Soin du visage et du corps
Extensions de cils à cils
Onglerie
Épilations
Bronzage par pulvérisation
de 9h à 19h sur rendez-vous
Ouvert du mardi au samedi matin
benafigosv@orange.fr

Mireille Coiffure
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69
Féminin
Masculin
Junior
HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

Didier MARQUIS PEINTURE
Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan
Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint,
projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

PROVENCE BOUCHERIE
DUBOIS
Père & Fils
dans la viande depuis 1950

1 rue Bacharas 30203 BOUILLARGUES - 04 66 20 07 57

C'est samedi 17 septembre que la boule bouillarguaise avait prévu de refaire sa journée pour ses adhérents sur le boulodrome

LES BOULISTES

La journée des sociétaires de la BOULE BOUILLARGUAISE

Dès 8h les participants arrivaient pour le petit déjeuner "charcutaille" préparé par le vice-président André Serrano. Les retrouvailles pour certains, la préparation de l'adresse pour d'autres, en tous cas tout le monde était pressé pour en découdre sur les jeux après cette collation. En Ligne de mire le challenge "Famille Gauffrès" pour le joueur totalisant 5 victoires en 5 matchs avec le meilleur goal average. Une soixantaine de personnes se sont inscrites pour ce concours qui a débuté vers 9h30 pour les premières manches. L'apéritif de midi suivait et permettait à chacun de refaire son parcours et surtout se trouver des excuses pour un coup mal joué ou une défaite surprise. Les tables étaient dressées pendant ce temps sur le boulodrome à l'ombre des platanes. Une centaine de convives voulait profiter de la paella de Léo, bien

ci-dessus la photo des gagnants en équipe mixte

secondé cette année par la miss strasbourgeoise Dany Dreyffus. Le repas excellent a été salué par tous et le bureau a senti que le travail du service et de la réception avait répondu aux attentes de nos membres. Il restait à terminer ce concours avec les trois dernières parties, devant départager les joueurs pour le dénouement final. Les estomacs pleins étaient une difficulté supplémentaire pour garder son adresse, son attention et sa concentration habituelle. La victoire était ouverte donc à tous. Un brin de chance, de bons coéquipiers, une mène réussie au bon moment… tout était bon à prendre pour tenter d'inscrire son nom au palmarès amical. Aux résultats vers 19h on pouvait féliciter notre peintre Alex Crouzin de Vestric et licencié à Bouillargues qui finissait 1er et remportait le challenge pour un an et succédait donc à Joël "le manadier" Ricros en 2010. En seconde position, pour une première nous retrouvions notre ami garonnais Miloud Oulladi suivi de justesse au goal average par Louis Arnal de Manduel. Joseph Hobéika et André Serrano complétèrent le podium.

La première féminine fut la Nîmoise Mireille Aube, créant une belle surprise. Marité Adert et Anne Marie Aubaterre furent respectivement 2e et 3e dans le classement des dames. Tous les joueurs repartirent avec trophées, fleurs et la centaine de bouteilles de vin de la cave de Bouillargues. Cette journée, terminée par un apéritif et les restes du déjeuner, fut réussie grâce au travail des membres du bureau, de la large participation des ses adhérents, du beau soleil de septembre et du prêt de tables et bancs des services municipaux. Un grand merci à tous pour ce succès !

Maxime Gabriel, président

À la Saint Michel

LES PARAS SONT EN JOIE…

La section du Gard de l'Union Nationale des Parachutistes, dont le siège est à Bouillargues, a fêté l'archange Saint Michel, patron des parachutistes, jeudi 29 septembre dernier

Après l'accueil des autorités, des présidents des associations, de leur porte drapeaux et des amis sur le parvis de l'église Saint félix par le Père Dubet, curé de la paroisse de Bellegarde, en l'absence du père Grégoire, l'office religieux fut célébré, avec recueillement. Le président honoraire, René Guiol, dans son intervention a rappelé pourquoi les parachutistes avaient choisis Saint Michel comme patron et en fin d'office le président départemental en titre, Didier Baruteau, après avoir rappelé par qui fut écrite la prière du parachutiste, la fit chanter par l'assistance, accompagné par la chorale des communautés de paroisse de Garons, Rodihan et Bouillargues. Ensuite en ordre de défilé, le cortège s'est rendu au monument aux morts de la commune. Après la lecture du message du président national, une gerbe fut déposée par le président départemental entouré de René Guiol et Robert Bidault, avant les sonneries et l'hymne national qui fut repris par toute l'assistance. A l'issue de la traditionnelle photo souvenir et remerciements au maire de la commune, Maurice Gaillard et aux autorités présentes, le président à remis les aigles aux nouveaux adhérents de la section présents : colonel Hugues Gross et Docteur Xavier Nicolay. Jacques Morlang quand à lui à remis à Maria Arrighi, dont le mari à disparu dans la tourmente de Dien-Bien-Phu, un peu de terre qu'il a ramenée de ce site.
Après les diverses allocutions, le verre de l'amitié fut partagé et l'après midi s'est poursuivi autour d'un excellent repas rythmé par les chants parachutistes traditionnels.

D. Baruteau

Le traditionnel loto

Le Loto de la section du Gard de l'Union Nationale des Parachutistes du dimanche 30 octobre a rassemblé à la Bergerie plus de 100 participants de la section, des amis et des Bouillarguais, pour une après-midi de réussite. Les lots proposés étaient de qualité avec 8 quines, un lot surprise et deux gros lots, un baptême de l'air, offert par l'aéro-club de Nîmes Courbessac et un saut en parachute en tandem. Une tombola, de plus de 40 lots et un jambon à la pesée, dont le profit à été reversé dans son intégralité à l'entraide parachutiste (association reconnue d'utilité publique qui vient en aide à tous les parachutistes d'active ou en retraite et à leurs familles dans le besoin) clôtura cette après-midi.

Les grandes gagnantes du loto

ÉVASION

Les voyages avec CULTURE EN LIBERTÉ

CAP sur les fleuves du Cambodge et la civilisation Khmers pour bien commencer 2012...

Pour son premier voyage en 2012, l'association Culture en Liberté vous propose de découvrir des rizières scintillantes au fil de l'eau, où demeure l'héritage culturel khmer depuis près de 6 000 ans. Des hameaux, lieux de rencontres avec les paysans, les pêcheurs et les artisans, gardiens des coutumes et des croyances ancestrales qui animent toujours le quotidien du Cambodge. Dans ce monde de contrastes, d'histoire et de légendes, vous serez précisément aiguillés par des conférenciers et des spécialistes de la civilisation khmère, avec en point d'orgue la découverte d'Angkor, où se croisent les modes de vie d'hier et d'aujourd'hui.

Douze jours (du 30 janvier au 10 février 2012) aux temps forts inoubliables avec notamment le site archéologique d'Angkor, une croisière fluviale de 3 jours au fil du Tonlé Sap sur le "Toum Tiou", la visite de Phnom Penh et des échanges avec la population locale. Inscrivez-vous vite, les places sont limitées!

Nous proposons également des escapades en court séjour, n'hésitez pas à vous renseigner.

POUR TOUTES INFOS
Association Culture en Liberté
Tél/fax : 04 66 20 33 14
cultureenliberte@aol.com
5, rue des pins 30230 Bouillargues
Pendant les voyages, le secrétariat : Anne Pavard au 06 10 24 16 46

Maurice Gaillard, maire de Bouillargues

et le conseil municipal

vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2012

Nous serons heureux de vous accueillir le 14 janvier 2012 à 11h à la Bergerie